

Sujet : [INTERNET] RE: Charleville-M-PSMV-dossier arrêté-pour avis-délai 30/11/23 URGENT ET SIGNALE-SCoT

De : > contact (par Internet) <contact@scot-na.fr>

Date : 30/11/2023 à 17:13

Pour : "BELTRAN Patricia \ (Referent Territorial) - DDT 08/SLU/PA"
<patricia.beltran@ardennes.gouv.fr>

Bonjour,

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Nord vient de se prononcer favorablement au projet de modification du PSMV.

Celui-ci se tenait cet après-midi, je vous enverrai la délibération quand elle sera signée et exécutoire, début de semaine prochaine.

En vous souhaitant une belle fin de journée.

Bien à vous,



Lara BARHOUM
Directrice

*Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardennes
Mairie de SEDAN
6 rue de la Rochefoucauld
08200 SEDAN
Tél : 07.89.60.93.89
Site internet : www.scot-na.fr*

De : BELTRAN Patricia (Referent Territorial) - DDT 08/SLU/PA <patricia.beltran@ardennes.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 9 novembre 2023 15:55

À : contact <contact@scot-na.fr>

Cc : "PESTRE Pierre (Adjoint au chef de service) - DDT 08/SLU" <pierre.pestre@ardennes.gouv.fr>; "PELLERIN Rémi (Chef de l'unité Planification Aménagement) - DDT 08/SLU/PA" <remi.pellerin@ardennes.gouv.fr>; CARPENTIER Constance <constance.carpentier@culture.gouv.fr>; "Margaux.REMY" <Margaux.REMY@mairie-charlevillemezieres.fr>

Objet : Charleville-M-PSMV-dossier arrêté-pour avis-délai 30/11/23 URGENT ET SIGNALE-SCoT

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint une lettre de saisine de M. le Préfet relative au dossier de modification du PSMV arrêté.

Vous trouverez ci-joint le dossier pour lequel un avis est demandé dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées.

Une réponse de votre part est attendue pour le 30 novembre 2023.

En vous remerciant,

Cordialement,

--

Patricia BELTRAN

Référente Territoriale-chargée de planification
Service Logement et Urbanisme/Planification et Aménagement
Direction Départementale des Territoires des Ardennes

3, rue des Granges Moulues - BP 852 08011 Charleville-Mézières

Tel : 03 51 16 51 41 - Mobile : 06 07 12 70 81

www.ardennes.gouv.fr



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires des Ardennes

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- CHM_2_REGLEMENT ECRIT MODIFIE_20230906.pdf (10 Mo)
- CHM_3_LEGENDE DU PLAN REGLEMENTAIRE_210218.pdf (758 ko)
- CHM_3_PLAN REGLEMENTAIRE_210218_FORMATS A0 ET A3.pdf (19 Mo)
- CHM_0_LISTE DES PIECES.pdf (636 ko)
- CHM_1_RAPPORT-PRESENTATION-MODIFICATION.pdf (2 Mo)
- CHM_4_DELIBERATION 230413-53.pdf (384 ko)
- AP_2023_650_8.11.23_arrêt projet.pdf (104 ko)
- SCoT_lettre consultations_8.11.23.pdf (43 ko)

8 fichiers, taille totale: 32 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **samedi 09 décembre 2023 à 15:55 (CET)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=Ru644-0nxmw2gF2Jj3mqOI76vCufSXjvEgeWwlujUbm>

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.15

© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

© Ministère de la Transition énergétique